



LE CACARDEUR

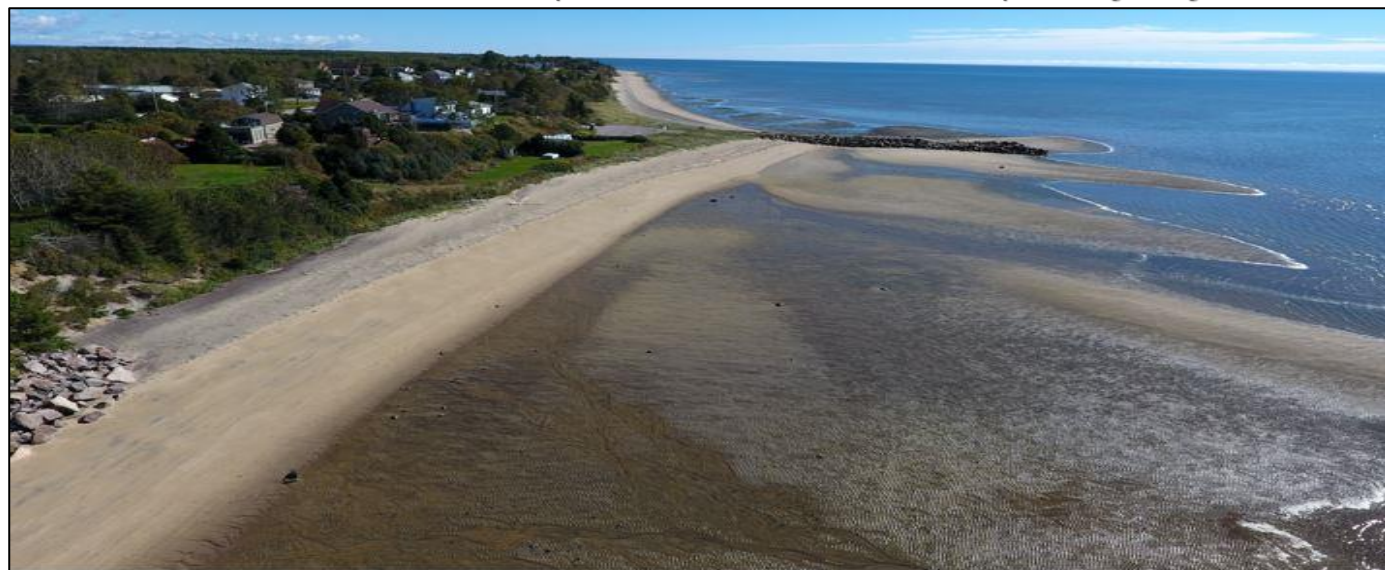
Bulletin municipal
Édition avril - mai 2019



Crédit photo : Léon Côté



Crédit photo : Roger Langlais



Crédit photo : Léon Côté



TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !	3
CONNAISSEZ-VOUS.....	6
PAGE DE PRESENTATION : CACARDEUR	6
FÊTE DES BÉNÉVOLES – COMPTE RENDU	7
SERVICE DES LOISIRS	8
OFFRES D’EMPLOI - ÉTUDIANT	14
SPECTACLE : TROUPE ART’S SCÈNE	16
SERVICE D’URBANISME	18
TRAVAUX PUBLICS.....	20
POMPIERS VOLONTAIRES	22
CAPSULES DE PRÉVENTION : LE BARBECUE.....	22
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	24
JEUX MOTS FLÉCHÉS – LES FRUITS	24
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T	25
BUREAU FERMÉ.....	26
BINGO	27
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2019.....	28
LA COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS	29
ANNONCES	31

**Prochaine réunion du conseil :
Lundi, le 13 mai 2019 à 19h30**

Numéros à retenir :

- Bureau municipal: 567-2203
- Pompiers, ambulance, police: 911
- Centre des loisirs: 567-2177
- Bibliothèque municipale (Lundi soir) : 567-9529
- Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan : 589-4557
- Site d'enfouissement : 567-3118 ou 589-4557
- Maison des jeunes: 567-1202
- CLSC: 567-2274
- Fourrière: 589-1597

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>



Facebook :

Municipalité de Pointe aux
Outardes

Courriel :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi :

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Bonjour à vous toutes et tous!



Après un long et rude hiver tout le monde, et même les adeptes des activités nordiques les plus passionnés, sont ravis de voir enfin arriver le printemps annonçant l'éveil de la nature et un réchauffement de la température qui viendront graduellement changer le paysage et influencer sur notre quotidien. Maintenant, voici les principales décisions prises, par votre conseil, lors de la session ordinaire du 8 avril dernier.

Dépenses autorisées : Au chapitre des principales dépenses, le conseil a autorisé un montant pouvant aller jusqu'à un maximum de 7 750 \$ plus taxes pour faire l'acquisition d'équipements et d'accessoires pour équiper notre nouveau camion F-250 qui entrera en service, pour les opérations des travaux publics, très prochainement. Nous avons aussi résolu d'accepter l'offre de M. Jean-Yves Bouchard, urbaniste, pour l'élaboration d'un règlement qui permettra éventuellement la réalisation de projets particuliers dans la municipalité, au coût de 4 000 \$ plus taxes. Enfin, nous avons aussi résolu d'accepter la proposition d'ÉducExpert pour la formation «Pompier 1- Traditionnel»

Section 3 et 4 » auprès de M. Nicholas Tremblay et M. Maxime Whissell, tous deux apprentis pompiers à notre caserne, au coût 3 196,31 \$, taxes incluses.

Centre des loisirs : Suite au dégât d'eau que nous avons subi, au Centre des loisirs cet hiver ayant entraîné des dommages importants, nous avons dû procéder à un appel d'offres public 2019-02. Ainsi, nous avons résolu d'accepter la soumission de Constructions Nicolas Avoine au coût de 93 292,62 \$, taxes incluses pour faire la réfection de la majeure partie du plancher du Centre des loisirs. Heureusement, le montant de la facture moins le coût de la franchise sera couvert par notre assureur.

Érosion des berges : Le dossier majeur qui retient toute l'attention depuis le 8 avril dernier est, sans contredit, l'annonce de la signature d'un protocole d'entente entre le Ministère de la Sécurité publique (MSP) et la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin que soient mises en place des mesures pour contrer l'érosion côtière dans le secteur Est de la rue Labrie. Ce protocole confirme les contributions financières de chacune des parties à l'entente, soit celle du MSP qui s'élève à 7 746 238 \$ et celle de la municipalité au montant de 253 762 \$ pour un total de 8 000 000 \$, c'est de loin le plus important investissement accordé à Pointe-aux-Outardes pour la réalisation de travaux de stabilisation des berges.

Pour ce qui est de la solution retenue nécessaire à la réalisation de l'ouvrage de protection, le Ministère a accordé un mandat à la firme Lasalle/HNC, consultants dans le domaine de l'hydraulique et de la mécanique des fluides, avec la participation de M. Yann Ropars, pour faire la modélisation du concept final de l'ouvrage et dont le résultat devrait nous être présenté à la fin avril début mai.

Par ailleurs, je dois apporter une correction concernant une mauvaise information que j'ai donnée lors de l'entrevue que j'ai accordée aux médias après la conférence de presse. Donc, selon l'entente les travaux s'étendront sur une distance approximative de deux kilomètres entre le vieux quai et le 294, rue Labrie et non le 194, tel que je l'avais mentionné en réponse à une question d'un journaliste. Donc, ce sont 82 propriétés dont 60 résidences principales et plus particulièrement 5 qui sont actuellement plus à risques, en plus de la route qui seront enfin protégés. Comme je l'ai dit à l'auditoire lors de mon allocution, il reste encore plusieurs étapes à franchir avant de voir la levée de la première pelletée de sable officielle. Pour cette raison, nous sommes en communication

constante avec les gens du MSP, afin de coordonner nos actions et nos mandats dans le but de mettre en chantier les travaux d'atténuation d'érosion côtière dans les plus brefs délais possibles. Pour ce qui est des 28 propriétés du secteur plus à l'Est, dont 16 résidences principales qui sont actuellement moins à risques, le Ministère de la Sécurité publique continu d'effectuer une veille quant à l'évolution du phénomène et invite les propriétaires riverains à signaler toute érosion inquiétante de la falaise.

Finalement, avec l'appui du conseil municipal, je continuerai de faire les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales afin de reporter, le plus loin possible, la date butoir du 21 décembre 2021 de la fin du Cadre de prévention de sinistres (CPS). Ceci dans le but de permettre éventuellement la réalisation d'autres ouvrages de protection dans les autres secteurs vulnérables de la municipalité, que ce soit celui de la rue Labrie ou encore celui de la rue de Baie-Saint-Ludger, secteur qu'il ne faut surtout pas oublier.



Au plaisir de vous saluer !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

CONNAISSEZ-VOUS...

Cette section est pour vous, citoyens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir faire, vos habiletés diverses, etc.

Vous ou quelqu'un de votre entourage a participé ou participera prochainement à un événement. Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire...), votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.



Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Qui sait, nous vous verrons peut-être dans une prochaine édition du Cacardeur !

Merci et au plaisir de faire votre connaissance !

PAGE DE PRÉSENTATION : CACARDEUR



Au fil des mois, la reliure affichera de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes. Je vous invite donc à me faire parvenir vos images d'activités de plein air, de paysage, de faune, etc. Des photographies qui représentent la beauté de notre municipalité et sa grande diversité. Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition.

Merci à M. Léon Côté et à M. Roger Langlais pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyer vos clichés à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

FÊTE DES BÉNÉVOLES – COMPTE RENDU

C'est dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole* qu'à eu lieu, vendredi, le 12 avril dernier, le traditionnel souper des bénévoles suivi du spectacle de la Troupe Art'Scène.

Pour l'année 2018, le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes a nommé deux bénévoles dans la catégorie «adulte» soient : Kathleen Brisbois de la Troupe Art'Scène et Jean-Guy Chamberland de la Fabrique de Pointe-aux-Outardes. Dans la catégorie «jeunesse», le conseil a sélectionné Maïté Rolland de la Maison des jeunes le S.Q.U.A.T.

Félicitations à tous les gagnants ainsi qu'à tous les nominés et continuez votre excellent travail auprès de notre belle communauté !



Rangée du haut de gauche à droite : Lise Beaulieu (*Office municipal d'habitation*) ; Johanne Bouchard (*FADOQ*) ; Line-Marie Roussel (*Maison des jeunes le SQUAT*) ; Josée Tremblay (*Politique familiale/MADA*) ; Chantal Morin (*Cercle des fermières*) ; Valérie Gagné (*Comité de balle-molle*) ; Yvon Laprise (*Fabrique les Buissons*) ;

Rangée du bas de gauche à droite : Kathleen Brisbois, Maïté Rolland, Jean-Guy Chamberland et M. le maire, Serge Deschênes.

SERVICE DES LOISIRS

On commence enfin à ressentir le printemps! On remise l'hiver et on prépare l'été!

Je voulais revenir sur les activités passées pour vous dire à quel point nous avons eu droit à un spectacle de qualité par la Troupe Art'Scène!!! Plus de 25 chansons, des décors, des costumes, un groupe rempli de talent! Sincèrement bravo à toute la Troupe sur scène et derrière la scène! Vous avez de quoi être fière! La **glissade** est désormais fermée! Le sentier de ski de fond continue d'être tracé mais les jours sont comptés. Vous pouvez rapporter l'équipement loué cet hiver en communiquant avec Joëlle au 418-567-2177 ou directement au Centre des loisirs entre 9h00 et midi le dimanche 5 mai afin de récupérer ceux-ci.

Les derniers **Espace Famille** ont lieu ce mardi 30 avril entre 9h00 et 12h00 et le samedi 4 mai prochain entre 10h00 et 12h00. Grains de Soleil Côte-Nord sera au Centre des loisirs pour le dernier de la saison. Profitez-en, c'est **gratuit**! Noter que les ateliers Espace Famille feront relâche jusqu'à l'automne.



Le Centre des loisirs fermera ses portes à compter du 13 mai

**FERMETURE
POUR TRAVAUX**



pour cause de rénovations suite à un important dégât d'eau à l'automne dernier. Le Centre des loisirs réouvrira dès que les travaux seront terminés. Vous serez avisés de la réouverture dès que possible. Merci de votre compréhension. Si vous devez me joindre durant cette période, je serai dans les locaux municipaux, vous pouvez me contacter au 418-567-2203.

Arbitres recherchés : Nous sommes à la recherche de deux personnes intéressées à suivre une formation pour devenir arbitre de baseball. Date à venir. Pour infos : Jean-François Gauthier, 418-293-3288.



Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, le comité de la Politique familiale/MADA vous invite au prochain Café-Viennoiseries : **Mardi, le 14 mai 2019 dès 9h00** à la salle communautaire (sous-sol) de la Municipalité, des jeux de toutes sortes (cribble, dames, échecs, etc.) seront mis à votre disposition afin de passer un bon moment avec un membre de votre famille ou de jouer une partie contre une autre famille.



FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à leur dernier brunch au Centre des loisirs de 8h30 à 11h30, dimanche le 5 mai. Le coût est de 6 \$ pour les 12 ans et +, 3 \$ pour les 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les moins de 5 ans. En plus, durant ce brunch, vous pourrez rencontrer divers organismes, entreprises ou artisans dans le Cadre de la Foire du développement social Manicouagan.



Photo à titre indicatif

La Fabrique de Pointe-aux-Outardes vous invite au dernier brunch de la saison dans le cadre de la Fête des mères, dimanche le 12 mai dès 8h30. Le coût est de 10 \$ pour les 12 ans et +, 5 \$ pour les 6 à 12 ans et, c'est gratuit pour les moins de 5 ans. Des billets sont en vente auprès de Pierre Tremblay, 418-567-2175 ou de Jacqueline Tremblay au 418-567-4105 ou à la porte le matin du brunch.

Mardi, le 21 mai à 18h30 à la salle communautaire de la municipalité (sous-sol), vous êtes invités à assister à la conférence de Mme Catheline Boucher de Grains de Soleil Côte-Nord avec comme sujet l'angoisse et l'anxiété. C'est gratuit et c'est pour tous !



Vous êtes invités au Bazar du printemps de la **bibliothèque municipale**, lundi, le 13 mai entre 13h00 et 17h00 et entre 18h00 et 20h00 afin de vous procurer des livres à petits coûts. L'activité se déroulera pour l'occasion dans le gymnase de l'école. Tous les profits seront remis au projet pour l'amélioration de la cour d'école.

Également un bac sera mis à votre disposition afin de rapporter vos livres en retard ou non dans le cadre de la **journée du pardon**. Les amendes dues au retard de vos volumes seront annulées.

ERRATUM :

Dans la précédente édition, des petites erreurs sont se glissées, j'aurais dû écrire : *Des activités de la Paroisse Les Buissons, seule église sur la Côte-Nord dédiée à Saint Antoine, vous invite à sa neuvaine pour une 15^e année, dès mardi, le 16 avril prochain à 19h15. Pour plus d'informations, contactez Mme Micheline Boulanger, 418-567-2432. Toutes mes excuses.*

FOIRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Invitation à toute la population de la MRC de Manicouagan



Venez rencontrer des représentants d'organismes et des artisans de la MRC pour apprendre comment, au quotidien, ils contribuent à l'amélioration de notre qualité de vie et au développement des communautés. Cette activité se déroulera dans le cadre d'un déjeuner organisé par la FADOQ de Pointe-aux-Outardes.

Quand: Le dimanche 5 mai de 8 h 30 à midi

Où: Centre des Loisirs, 493, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes

Organisé par le Comité de promotion du développement social Manicouagan, qui est composé de mesdames Sonya Paquet de la Télévision régionale de la Péninsule, Joëlle Bernier de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Josée Mailloux de Centraide HCN/Manicouagan, Annie Cloutier d'ID Manicouagan et messieurs Jean-Pierre Simard du CISSSCN et Gilbert Dupont de la Municipalité de Ragueneau.



BIENVENUE À TOUS!



CAMP DE JOUR

OÙ :

Au Centre des loisirs, 493, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes

QUAND :

Du 2 juillet au 16 août 2019 (7 semaines)

HORAIRE :

Du lundi au jeudi, de 8h à 17h

GROUPE D'ÂGE :

5 à 12 ans (âge au 30 septembre 2019)

INSCRIPTIONS :

Au bureau municipal. Paiement en argent seulement, un reçu sera remis. Apportez la carte d'assurance maladie.

DATES D'INSCRIPTION :

Du 3 au 7 juin 2019, aux heures régulières de bureau et le mercredi 5 juin, entre 18h00 et 20h00.

Aucun remboursement après le 21 juin 2019

COÛT :

105 \$ par enfant (incluant un T-Shirt)

95 \$ par enfant additionnel (incluant un T-Shirt)



Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, chaque famille recevra un arbre à planter à la maison, et ce, gratuitement.

Quantité limitée, premier arrivé, premier servi !



SOCCER ESTIVAL

OÙ :

Au Centre des loisirs, 493, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes

QUAND :

Du 25 juin au 16 août 2019.

Les journées de pratiques seront les mardis et jeudis. Une heure totale de pratique par soir par groupe

INSCRIPTIONS :

Au bureau municipal. Paiement en argent seulement, un reçu sera remis. Apportez la carte d'assurance maladie. Un minimum de 10 inscriptions est requis pour desservir la saison.

DATES D'INSCRIPTION :

Du 3 au 7 juin 2019, aux heures régulières de bureau et mercredi, le 5 juin, entre 18h00 et 20h00. Aucun remboursement après le 21 juin 2019

En cas d'annulation, le moniteur procédera aux appels téléphoniques et un message sera diffusé sur la page Facebook de la Municipalité

MINIS	4 à 6 ans	18 h 30
ATOME, MOUSTIQUE	7 à 12 ans	19 h 30
COÛT	1er enfant : 60\$	2 enfants ou plus de même famille : 40\$ chacun

BASEBALL

où :

Au Centre des loisirs, 493, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes

QUAND :

Du 18 juin au 27 août 2019.

Pour les jeunes :

Les journées de pratiques seront les mardis 18h00.

En cas de pluie, les pratiques seront remises au jeudi 18h00.

Pour les adultes :

Mardis et jeudis, 19h00



INSCRIPTIONS :

Pour les jeunes :

Gratuit. Un dépôt de 20\$ sera demandé pour le prêt de vêtements. Il vous sera remis à la fin de la saison lors du retour de ceux-ci. Apportez la carte d'assurance maladie.

Pour les adultes :

10\$ pour la saison

GROUPE D'ÂGE :

Pour les jeunes :

3 à 12 ans (âge au 30 septembre 2019), les 12 ans ont la possibilité de se joindre aux adultes

Pour les adultes : 12 ans et plus

DATES D'INSCRIPTION :

Du 3 au 7 juin 2019, **au bureau municipal** aux heures régulières et le mercredi 5 juin, entre 18h00 et 20h00.

Informations additionnels : Jean-François Gauthier, 418-293-3288



MONITEUR (TRICE) DE SOCCER

Pour la saison estivale 2019, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes embauchera un(1) ou deux (2) étudiant(e)s selon le nombre d'inscriptions. Si tu as le goût de vivre une expérience de travail enrichissante et de te joindre à une équipe qui a à cœur que les jeunes vivent un très bel été.

Sous la supervision de la superviseuse des loisirs et de la culture, le moniteur (trice) doit :

- Préparer les pratiques selon les groupes d'âge
- Diriger les pratiques
- Prendre les présences et faire les appels si la pratique est annulée
- Administrer les premiers soins dans le cas de blessures mineures.

Critères d'admissibilité :

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Avoir fréquenté un établissement scolaire à temps plein durant l'année 2018-2019 et être en mesure de faire la preuve d'un retour aux études pour l'année 2019-2020
- Disponibilité pour les heures variables
- Être autonome, sérieux et professionnel
- Avoir un cours en premiers soins serait un atout
- Être résidant de la municipalité serait un atout
- Avoir une expérience pertinente en entraînement de soccer.

La ou les personne(s) retenue(s) travaillera (ont) 2 soirs/semaine. Les semaines de travail sont du 25 juin 2019 au 16 août 2019

Si tu réponds à ces critères et tu es intéressé (e) par cet emploi, fais parvenir ton curriculum vitae, **AVANT LE 31 MAI 2019**, à l'adresse suivante:

Municipalité de Pointe-aux-Outardes - Emploi étudiant
À l'attention de Mme Joëlle Bernier
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0
Ou par courriel : loisirs@pointe-aux-outardes.ca

ANIMATEUR (TRICE) DE CAMP DE JOUR

Pour la saison estivale 2019, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes embauchera deux (2) ou trois (3) étudiant(e)s. Si tu as le goût de vivre une expérience de travail enrichissante et de te joindre à une équipe qui a à cœur que les jeunes vivent un très bel été. Un emploi en camp de jour est un travail très formateur, qui permet de développer un large éventail de compétences.

Sous la supervision de la superviseuse des loisirs et de la culture, l'animateur (trice) doit :

- Planifier, organiser et animer un programme d'activités hebdomadaire structuré et varié.
- Animer des périodes de rassemblement en grand groupe.
- Prévoir le matériel nécessaire à la réalisation des activités.
- Participer aux réunions de début et/ou de fin de journée.
- Assurer l'encadrement et la sécurité d'un groupe de jeunes âgés de 5 à 12 ans (répartition par groupes d'âge).
- Administrer les premiers soins dans le cas de blessures mineures.

Critères d'admissibilité :

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Avoir fréquenté un établissement scolaire à temps plein durant l'année 2018-2019 et être en mesure de faire la preuve d'un retour aux études pour l'année 2019-2020
- Disponibilité pour les heures variables
- Posséder un permis de conduire serait un atout
- Avoir un cours en premiers soins serait un atout
- Être résidant de la municipalité serait un atout
- Avoir une expérience pertinente en animation avec les enfants ou les adolescents.
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe, avoir le sens des responsabilités, être capable de s'adapter et être dynamique

Les personnes retenues travailleront 40 heures/semaine. Les semaines de travail sont du 25 juin 2019 au 16 août 2019

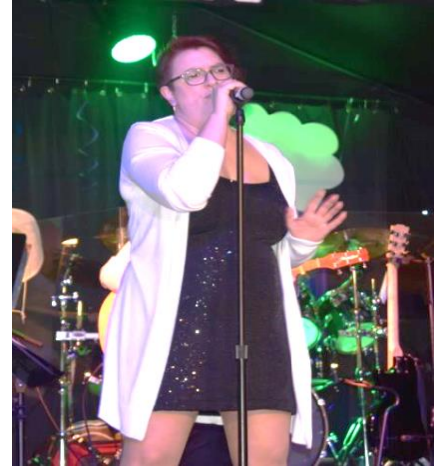
Si tu réponds à ces critères et tu es intéressé (e) par cet emploi, fais parvenir ton curriculum vitae, **AVANT LE 24 MAI 2019**, à l'adresse suivante:

Municipalité de Pointe-aux-Outardes - Emploi étudiant
À l'attention de Mme Joëlle Bernier
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0
Ou par courriel : loisirs@pointe-aux-outardes.ca

SPECTACLE : TROUPE ART'SCÈNE

La Troupe Art'Scène a présenté son spectacle, vendredi et samedi, les 12 et 13 avril dernier au Centre des loisirs sous le thème du *Bonheur*. Ce fut une belle veillée haute en couleur. Voici une brève présentation, en images, des talents d'ici.





SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cette effet, prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit de le compléter et nous le faire parvenir.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

VISITE DE TERRAIN : OBLIGATION DE RECEVOIR L'OFFICIER

▪ **Selon le Code Municipal à l'article 492**

SECTION III - DES BÂTIMENTS (visites des maisons)



492. Toute municipalité locale peut faire, modifier ou abroger des règlements pour autoriser ses officiers à visiter et à examiner, entre 7 et 19 heures, toute propriété mobilière et immobilière, ainsi que l'intérieur et l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés, pour vérifier tout renseignement ou pour constater tout fait nécessaire à

l'exercice par la municipalité du pouvoir de délivrer un permis, d'émettre un avis de conformité d'une demande, de donner une autorisation ou toute autre forme de permission, qui lui est conféré par une loi ou un règlement et pour obliger les propriétaires, locataires ou occupants de ces maisons, bâtiments et édifices, à recevoir ses officiers et à répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution des règlements.

(C.M. 1916, a. 392; 1996, c. 2, a. 455; 2001, c. 35, a. 28.)

- **Selon le règlement #340-18 relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de l'ôtement et de construction.**

2.1.3 VISITE DES TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Dans l'exercice de ses fonctions, l'officier peut, entre 7 heures et 19 heures, visiter tout terrain et toute construction afin de s'assurer de l'observance des règlements d'urbanisme.

2.7 OBLIGATION DE RECEVOIR L'OFFICIER

Toute personne doit recevoir l'officier, lui donner toute l'information qu'il requiert et lui faciliter l'accès à toute partie du bâtiment et du terrain.

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

Prendre note que les abris d'hiver ainsi que leur structure et les clôtures à neige devront être démantelés au plus tard **mardi, le 30 avril**.

BALAYAGE ET INSTALLATION DES DOS D'ÂNE



Prenez note que nous procéderons bientôt au balayage des rues et à l'installation des dos d'âne. Pour votre sécurité et celle des autres, nous vous demandons de ralentir votre vitesse à la vue de ces derniers.

De plus, nous demandons la participation des citoyens pour voir à ce que les dos d'âne demeurent bien en place. Par le passé, certains plaisantins se sont amusés à les enlever. Alors, soyez vigilants !

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à aviser la population que des travaux de drainage et de nettoyage seront effectués sur le réseau d'aqueduc des Buissons et de Pointe-aux-Outardes **AU COURS DU MOIS DE MAI**. Il n'y aura pas d'interruption du service d'eau.



NOUS VOUS AVISERONS EGALEMENT PAR APPEL TELEPHONIQUE.

Il est peu probable que ces opérations occasionnent le brouillage de l'eau, mais nous vous invitons à prendre les précautions qui s'imposent afin de minimiser les désagréments.



À la fin des travaux, nous vous demandons d'ouvrir un robinet (sortie d'eau extérieure de préférence ou baignoire) afin de laisser s'échapper l'air accumulé dans le système. L'eau sera sûrement brouillée pendant quelques temps, nous vous demandons de la laisser couler quelques minutes (un mince filet suffit) afin de nettoyer vos propres tuyaux. Nous vous invitons à faire couler l'eau froide avant l'eau chaude afin que la couleur jaunâtre ne s'infilte pas dans votre chauffe-eau.

Par ailleurs, il serait opportun de profiter de la fin des opérations pour effectuer le drainage de votre chauffe-eau.

Merci de votre compréhension.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES - RECRUTEMENT



Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Ramonage de cheminée : Noter que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.



En cas d'urgence, composez le 9-1-1

CAPSULES DE PRÉVENTION : Le barbecue



L'été est à nos portes et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air!

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir

comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.

Un appareil propre et bien raccordé

Afin de prévenir les fuites de gaz et les dangers reliés à une mauvaise combustion du propane et du gaz naturel, Avant la première utilisation de la saison ou dès que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre appareil, appliquez les quelques mesures de prévention suivantes :

- effectuez un test d'étanchéité des conduits et des raccords avec de l'eau savonneuse;
- nettoyez et vérifiez tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil. La flamme produite devrait être bleue;
- assurez-vous qu'il n'y a pas d'accumulation de graisse susceptible de s'enflammer;
- référez-vous à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.



Attention! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez la commande de contrôle de gaz et laissez ventiler complètement l'appareil avant de réessayer. Plusieurs minutes peuvent s'avérer nécessaires. Au besoin, référez-vous au manuel d'instructions.

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/barbecue.html>

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

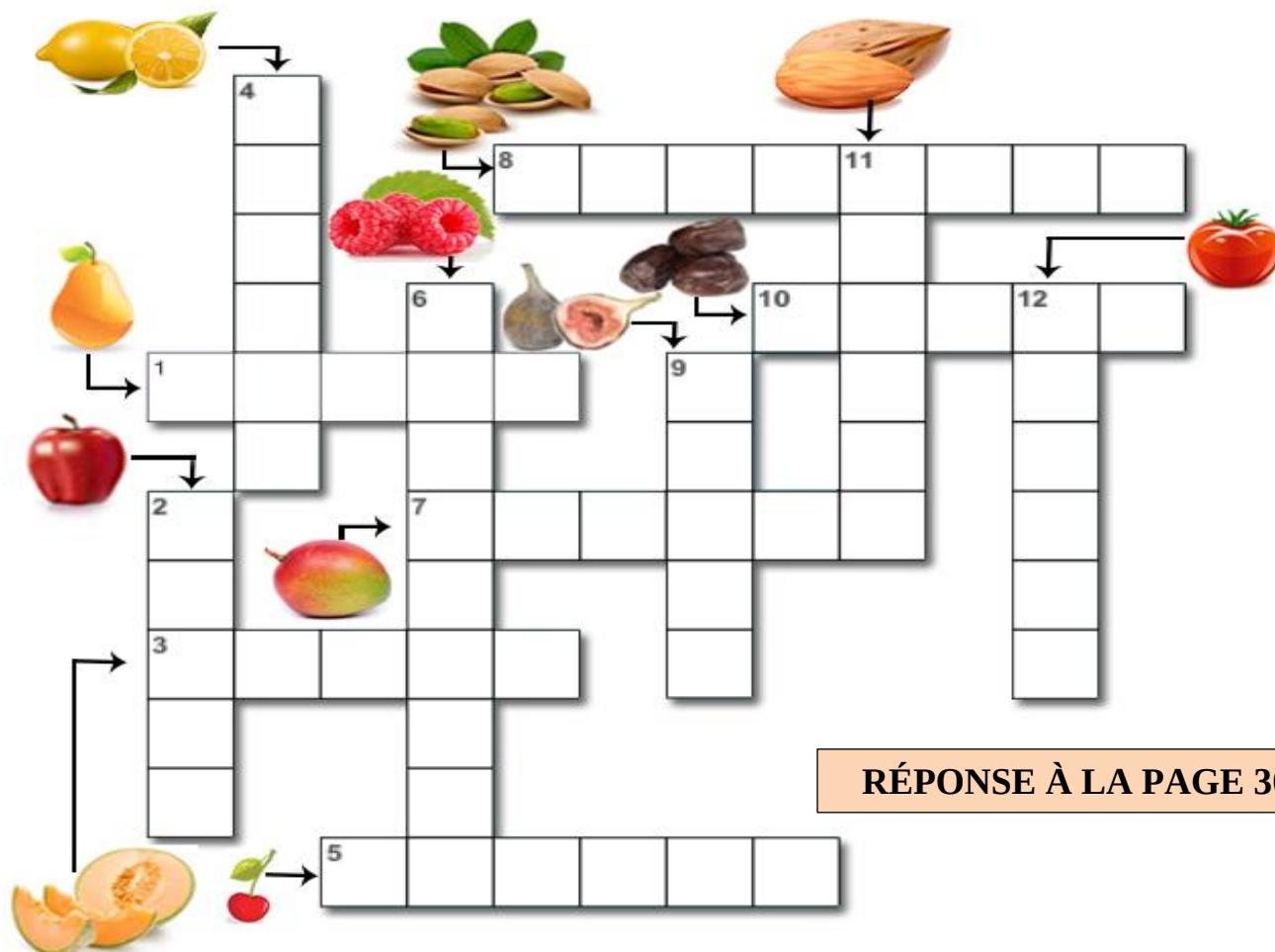
PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h45.

Horaires du service : **Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h à 9h45

JEUX MOTS FLÉCHÉS – LES FRUITS



RÉPONSE À LA PAGE 30

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T



La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibrer lors de rencontres amicales pour les adolescents de 12 à 17 ans.



La MDJ et les membres du Conseil d'administration ont profité de la soirée des bénévoles pour souligner l'implication de Mme Line-Marie Roussel pour ses 20 ans et plus au sein de notre organisme. Merci!!!!!!!



La Maison des jeunes vend présentement des stylos, 4\$ l'unité et 7\$ pour 2.
Merci de votre encouragement !



Samedi, le 23 mars dernier nous avons été visité la Ferme 5 étoiles de Sacré-Coeur et sa cabane à sucre. Une journée magnifiquement sucrée avec une ambiance chaleureuse.

Responsable : Maryvonne Tremblay
Informations : 418-567-1202
Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

BUREAU FERMÉ



Veillez prendre note qu'en raison de la *Journée nationale des Patriotes* **les bureaux seront fermés lundi, le 20 mai prochain.**

Vous prévoyez un déplacement, soyez prudents sur les routes !

Bon congé à tous !

UN PEU D'HISTOIRE

La *Journée nationale des patriotes* est un jour férié et chômé au Québec et elle a lieu le lundi qui précède le 25 mai de chaque année.

Instaurée le 22 novembre 2002 et célébrée pour la première fois le 19 mai 2003, cette journée vise à « souligner l'importance de la lutte des patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance de leur nation, pour sa liberté politique et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique ».

Avant 2003, le lundi précédant le 25 mai de chaque année était la fête de Dollard, instituée dans les années 1920. Cette fête a souvent porté le nom Fête de Dollard et de Chénier dans les dernières décennies avant 2003, ce qui a préfiguré le remplacement de Dollard par les Patriotes. À la même date, la fête de la Reine est observée au niveau fédéral et par d'autres provinces et territoires du Canada.





BINGO RÉGULIERS À TOUS

LES JEUDIS à 19 h 30

Spécial bingo le 1^{er} jeudi de chaque mois :
total des prix 3 600\$

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

	Régulier	Spécial
TOTAL DES PRIX :	3 200\$	3 600\$

	<u>CARTE</u>	<u>PRIX</u>	<u>PRIX</u>
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	bleu	200 \$	200\$
2-tour en T L : en haut ou en bas	orange	250 \$	250\$
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	vert	200 \$	200\$
4-tour du FREE	jaune	250 \$	250\$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte		300 \$	400\$
5-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	rose	200 \$	200\$
6-tour en X	grise	250 \$	250\$
7-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles,	olive	200 \$	200\$
8-tour : 1^e carte pleine	brun	1 000 \$	1 200\$
2^e carte pleine	brun	350 \$	450\$

Réclamation des prix : Les gagnants doivent se présenter avec la **feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le **vendredi de 9 h à midi** et du **lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h** et le **jeudi de 8 h 30 à 19 h 30**.

Points de vente :

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418-567-2650)



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2019

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
							30						

Lundis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lundi, le 20 mai et le 24 juin : Installation fermée

Mercredi, le 29 mai : Encombrants

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ✔ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ✔ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ✔ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ✘ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 6 7

- ✔ Bouteilles
- ✔ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ✔ Bouchons et couvercles de plastique
- ✘ 6 7
- ✘ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ✔ Bouteilles, contenants, pots
- ✘ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ✔ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ✔ Boîtes de conserve, couvercles
- ✔ Canettes métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

LA COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS

Un encombrant est un déchet dont la dimension ou le poids ne permet pas de le déposer dans le bac roulant, tels les meubles, les matelas, les tapis, etc.

Tout encombrant mis en bordure de rue est destiné au lieu d'enfouissement. Pour être récupérées, les matières en bon état ou en métal doivent être apportées à l'écocentre.



La collecte aura lieu mercredi, le 29 mai 2019

- Déposez vos objets en bordure de rue le soir, la veille de la collecte uniquement.
- Laissez-les en bordure de la chaussée jusqu'au ramassage.
- **N'ajoutez pas** de matières après le passage du camion ; celui-ci ne collecte qu'une seule fois dans chaque rue.

Matières acceptées

- ✓ Branches ficelées en ballots de 1 mètre de longueur
- ✓ Cuisinières, laveuses, sècheuses, lave-vaisselles et petits appareils électriques
- ✓ Ferraille et métaux (ex. : chauffe-eau)
- ✓ Matelas, sommiers, meubles, tapis
- ✓ Matériaux de rénovation et de démolition (maximum 25 kg par item et 1 m³ par collecte)

Matières refusées*

- ✗ Asphalte, brique, ciment, gravier, pierre, sable, tourbe
 - ✗ Ordures ménagères et cadavres d'animaux
 - ✗ Pièces et carcasses d'automobiles ou autres pièces mécaniques
 - ✗ Toute matière en vrac
-

APPORTEZ LES MATIÈRES SUIVANTES À L'ÉCOCENTRE

- ✗ Bardeaux d'asphalte
- ✗ Bonbonnes de propane
- ✗ Objets trop gros ou trop lourds pour manipulation à bras d'homme (70 kg ou plus de 2 m de chaque côté)
- ✗ Pneus
- ✗ Réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs
- ✗ Résidus domestiques dangereux (peinture, produits chimiques, toxiques ou explosifs)
- ✗ Matériel électronique et informatique (ex. : ordinateurs, téléviseurs et écrans)

***Les matières non conformes ne seront pas ramassées**

Un doute, une question ?

418-589-4557

info@regiemanicouagan.qc.ca

www.regiemanicouagan.qc.ca

RÉPONSE JEUX MOTS FLÉCHÉS – FRUITS

- | | | | |
|----------|--------------|-------------|------------|
| 1. POIRE | 4. CITRON | 7. MANGUE | 10. DATTE |
| 2. POMME | 5. CERISE | 8. PISTACHE | 11. AMANDE |
| 3. MELON | 6. FRAMBOISE | 9. FIGUE | 12. TOMATE |

ANNONCES

SERVICE FAMILLE-SOUTIEN



SERVICE DE JUMELAGE DE FAMILLES

« Quand on ne sait pas quoi faire [...], ça fait vraiment du bien de pouvoir en parler à un parent qui vit les mêmes choses ; on est mieux compris et on ne sent pas jugé. »



LIEN DE CONFIANCE

COMPASSION

AIDE NATUREL

ACCOMPAGNEMENT



Marilyne Jean TS, travailleuse de proximité

985, boulevard Jolliet, Baie-Comeau (QC) G5C 1P7

Téléphone : 418 589 2117

Courriel : famillesoutien@gmail.com

Site Web : <https://rfm600.wixsite.com/maisondesfamillesbc>

POMMES DE TERRE DE SEMENCE À DONNER



Pour des raisons de biosécurité, les Semences Élite du Québec ont pris la décision de donner des **pommes de terre de semence rouges et blanches** aux résidents de Pointe-aux-Outardes.

QUAND : samedi, le 18 mai 2019

HEURE : de 8h30 à 15h00

OÙ : au 44, Chemin Principal

FAITES-VITE

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI !